

# LES BONS RÉFLEXES

**Chauffage, eau, électroménager ou éclairage : votre habitation est gourmande en énergie. Nos bâtiments émettent plus du quart des gaz à effets de serre ! Que faire ?**



En région parisienne, le chauffage représente 60 % des dépenses énergétiques d'un bâtiment et 40 à 50 % des charges locatives. Mais de bons réflexes, un matériel bien entretenu et quelques aménagements permettent de mieux maîtriser cette consommation.

## La performance du système de distribution

Les canalisations qui acheminent la chaleur livrée à un immeuble jusqu'aux logements doivent être contrôlées. Assurez-vous auprès de votre bailleur ou de votre syndic que ce travail est bien fait. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez suggérer la mise en place d'un contrat d'entretien avec une entreprise spécialisée. Même chose pour les émetteurs de chaleur (radiateurs, planchers) situés dans votre appartement. Par ailleurs, n'hésitez pas à signaler toute anomalie décelable à l'œil nu.

## La réduction de votre consommation

Pensez à réguler la température de votre logement : 19 °C dans les pièces de vie et 17 °C dans les chambres, c'est l'idéal. Ajustez-la au mieux grâce à l'installation de thermostats d'ambiance ou de robinets thermostatiques programmables sur les radiateurs.

Autre piste d'économie, la pose de fenêtres isolantes, de survitrage ou de film thermorétractable sur les vitres.

Traquez les fuites ! Pour dépenser moins d'eau, il existe aussi des dispositifs : réducteurs de pression, mitigeurs, chasse d'eau à deux volumes... Dans tous les cas, renseignez-vous.

Pour obtenir des conseils gratuits, bénéficier d'un regard avisé sur votre consommation d'énergie, rechercher un financement avant d'entreprendre des travaux d'isolation, contactez l'Agence de l'énergie Val-de-Marne/Vitry.

Tél. : 01 71 33 13 60 ou [contact-energie@caue94.fr](mailto:contact-energie@caue94.fr)

## VISITE GUIDÉE

Le SICUCV organise des visites de groupes gratuites (10 à 15 personnes) de la station d'échange thermique et de l'installation de cogénération de Vitry.

Le SYCTOM propose aussi à des groupes, en particulier scolaires, de découvrir certains sites. Pour les particuliers, des journées portes ouvertes ont lieu une fois par an.

### RENSEIGNEMENTS

**SICUCV** (Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy et Vitry)  
Tél. : 01 46 82 81 08  
[chauffagechoisyvitry@mairie-vitry94.fr](mailto:chauffagechoisyvitry@mairie-vitry94.fr)

**SYCTOM** (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères)  
Tél. : 01 40 13 17 52 ou 29  
[dauvergne@syctom-paris.fr](mailto:dauvergne@syctom-paris.fr)

# QUI FAIT QUOI ?

## Concrètement, le SICUCV, c'est quoi ?

Le Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy et Vitry a été créé par les conseils municipaux de ces deux villes en 2002. En 2005, il a délégué la production et la distribution de chaleur à deux entreprises : Choisy Vitry Énergie (CVE) et Choisy Vitry Distribution (CVD). Mais il demeure seul maître à bord : il contrôle la bonne exécution technique et financière des tâches qu'il a confiées et assure la cohérence entre les différents acteurs du dispositif.

## Mais alors, qui produit la chaleur ?

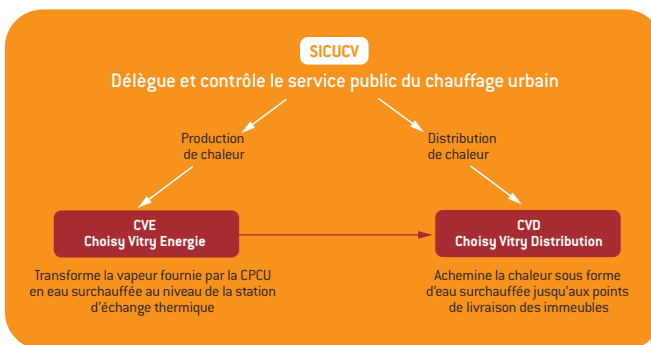
À la base, c'est la Compagnie parisienne de chauffage urbain qui produit la vapeur (CPCU). Le SICUCV a chargé Choisy Vitry Énergie de la récupérer pour la transformer en eau surchauffée à 180 °C. Elle est ensuite envoyée sous cette forme dans les tuyaux.

Pour en savoir plus : [www.cpcu.fr](http://www.cpcu.fr)

## Et que fait Choisy Vitry Distribution ?

Sur Choisy et Vitry, l'entreprise CVD est chargée de distribuer la chaleur aux habitants. Elle s'occupe de la maintenance et de l'entretien des installations (canalisations, échangeurs, sous-stations...) jusqu'aux points de livraison. Elle assure aussi les travaux nécessaires au développement du réseau. Enfin, elle facture cette fourniture de chaleur aux abonnés (sociétés HLM, copropriétés...), qui répercutent ce coût dans les charges des usagers.

Pour en savoir plus : [www.choisy-vitry.reseau-chaleur.fr](http://www.choisy-vitry.reseau-chaleur.fr)



Syndicat intercommunal de chauffage urbain Choisy/Vitry  
Mairie de Vitry-sur-Seine  
2 avenue Youri Gagarine – 94407 Vitry-sur-Seine Cedex  
Tél. : 01 46 82 81 08  
Mél : [chauffagechoisyvitry@mairie-vitry94.fr](mailto:chauffagechoisyvitry@mairie-vitry94.fr)  
[www.mairie-vitry94.fr](http://www.mairie-vitry94.fr)  
Rubrique urbanisme et environnement/chauffage urbain  
Directeur de la publication : Roger Lodirot  
Responsable éditorial : Jean-Louis Sani  
Photos : Fotolia / DR



PARTAGER NOTRE ÉNERGIE

CHAUFFAGE URBAIN

# INFOS USAGERS

NUMÉRO 2 • AVRIL 2009

EN PRATIQUE  
**LES BONS  
RÉFLEXES**

DOSSIER

**C'EST MIEUX  
POUR LA  
PLANÈTE !**



# C'EST MIEUX POUR LA PLANÈTE !

*Pourquoi choisir, comme 12 756 foyers de Vitry et de Choisy, de se raccorder au réseau de chauffage urbain ? La réponse tient en deux mots : énergies propres...*

L'ancienne chaufferie de Vitry fonctionnait exclusivement au charbon et au fioul lourd. En 2004, elle en brûlait respectivement quelques 10 000 et 13 700 tonnes. Problème : la combustion de ces deux énergies fossiles rejette de nombreux polluants dans l'atmosphère, ainsi que des gaz à effet de serre. De plus, les ressources de la Terre ne sont pas inépuisables.

## Économiser l'énergie

Aux portes de Vitry et de Choisy, le réseau de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) est principalement alimenté par de la vapeur issue d'énergies de récupération (appelées aussi énergies fatales). Raccordée aux usines du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM), la CPCU peut en effet utiliser la chaleur issue de la combustion des déchets. Elle est également en réseau avec deux usines de cogénération. Fonctionnant pour les trois quarts avec ces deux sources d'énergie, la CPCU ne puise donc pas en priorité dans

les réserves de pétrole, de gaz ou de charbon : elle utilise de la chaleur déjà existante. En décidant de se rattacher à ce réseau, le SICUCV a lui aussi fait le choix des combustibles alternatifs. La qualité des installations du chauffage urbain permet en outre de réaliser des économies d'énergie. À l'inverse, une chaudière individuelle mal entretenue peut être à l'origine de gaspillage. Reste à ne pas forcer sur le thermostat ou le robinet !

## Limiter la pollution

Autre avantage de poids : les énergies issues de la cogénération et du traitement des déchets ménagers sont actuellement les moins polluantes. Éviter le recours aux énergies fossiles permet de ne rejeter dans l'atmosphère ni oxyde d'azote, ni oxyde de soufre, ni poussières. Concernant le dioxyde de carbone, de 70 000 tonnes rejetées par an par l'ancienne chaufferie de Vitry, on est passé à 25 000 tonnes aujourd'hui. C'est 40 000 tonnes de moins : l'équivalent



de ce que rejettent 12 000 voitures parcourant chacune 10 000 km. Le fonctionnement même du réseau de chauffage urbain joue un rôle dans la lutte contre la pollution : la mutualisation

des moyens de production, le traitement des fumées, la surveillance continue des rejets et des cheminées constituent aussi des atouts pour limiter la pollution atmosphérique locale.



## QU'EST-CE QUE L'EFFET DE SERRE ?

**Au départ, c'est un phénomène naturel : l'atmosphère retient une partie de la chaleur du soleil, créant un climat propice à la vie.**

**Mais depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les hommes utilisent de plus en plus les énergies fossiles. Leur combustion libère des gaz polluants : sous leur action, l'atmosphère retient plus de chaleur qu'elle ne devrait. L'effet de serre s'accroît entraînant un réchauffement climatique.**

**Depuis 1998, conscients du danger, de nombreux pays se sont engagés, en signant le protocole de Kyoto, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La chasse aux énergies fossiles est lancée !**

## L'essentiel sur les énergies...

### → FOSSILES

Elles sont obtenues par la combustion du pétrole, du gaz ou du charbon. Pourquoi les appelle-t-on ainsi ? Parce qu'il s'agit réellement de "fossiles" : des restes d'organismes vivants qui se sont transformés sous l'action de la pression, de la température et de bactéries. Des millions d'années sont nécessaires à leur (re)constitution : en les utilisant, l'homme épuise les réserves de la Terre, pollue et aggrave l'effet de serre.



### → RENOUVELABLES

Issues de phénomènes naturels, elles se régénèrent constamment. Certaines sont très connues comme l'énergie du soleil, du vent ou de l'eau. D'autres moins : les bio-énergies, par exemple – issues de matières organiques telles le bois –, ou encore l'énergie géothermique qui exploite la chaleur enfouie dans les profondeurs de la Terre. Ces énergies n'émettent pas – ou peu – de gaz à effet de serre. Certaines sont utilisées depuis plusieurs siècles, comme la force de l'eau (pensez aux moulins de Hollande). Mais elles restent à développer.

### → FATALES

Comment mettre à profit ce qui existe déjà ? En récupérant l'énergie dite "fatale". Produite par différentes activités, elle serait perdue sans notre intervention. Exemple : le SICUCV récupère la chaleur obtenue par l'incinération des ordures ménagères ou par la production d'électricité. Pour cela, il est raccordé, *via* la Compagnie parisienne de chauffage urbain, aux usines du SYCTOM et à des installations de cogénération produisant à la fois électricité et chaleur. Il existe d'autres énergies de récupération comme le biogaz, obtenu à partir de la fermentation des ordures ménagères.